

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
6 octobre 2020**

PUBLIE LE : 15 OCT. 2020

Délibération n°061020-4 : Election des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

L'an deux mille vingt, le six octobre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trente septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Agnès BUSQUET, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Victor DA PONTE, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Pierre THOMAS, DELEGUE SUPPLEANT Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Raphael DOAN, DELEGUE TITULAIRE Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Anthony BALLERI, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux
Madame Sandra JEANSONNIE, Assistante du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux

<i>Nombre de communes</i>	:	8
QUORUM	:	9
<i>Délégués présents</i>	:	16
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	15

SIA/ CS – 061020 – 4

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1413-1 qui prévoit que la CCSPL est présidée par le Président du Syndicat ou son représentant et comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales ;

VU la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui impose aux EPCI de plus de 50 000 habitants la création d'une CCSPL afin d'améliorer la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics ;

CONSIDERANT le rôle de la CCSPL, qui est obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce, et sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;

CONSIDERANT qu'elle doit également examiner chaque année le rapport établi par le délégataire de service public ainsi que le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement ;

Il est proposé au comité syndical de renouveler la composition de cette commission qui est la suivante :

- Deux usagers membres d'associations locales à désigner par le Président parmi les associations suivantes :

- ✓ Yvelines Environnement ;
- ✓ Les ateliers de l'environnement et de la démocratie.

- Deux délégués du comité syndical.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

DESIGNE, à l'unanimité, en qualité de membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Monsieur François ROUSSEL-DEVAUX et Madame Laurence ROUSSEAU;

DONNE, à l'unanimité, mandat au Président pour désigner les usagers représentant les associations.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 15/10/2020

Transmis en préfecture et affiché le 15/10/2020

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD

Président du Syndicat Intercommunal